



Dans ce numéro

Edito

Vivre à Cras

Echos du Conseil Municipal

Vie Intercommunale

Paroles aux associations

Chers habitants de CRAS,

Voici la dernière édition 2014 de notre journal communal.

Vous y trouverez toutes informations quant au travail des élus. Toutes et tous se sont mobilisés, tout au long de l'année, pour rendre à la collectivité le meilleur service, conforme à l'engagement pris lors de l'élection de mars 2014.

Ce travail sera restitué et commenté lors de la cérémonie des vœux, prévue le 9 janvier 2015 à 19 heures, à la salle Marcel Gaillard, par celles et ceux qui ont œuvré dans le domaine de compétence qui leur a été attribué lors de cette nouvelle mandature.

En ce qui me concerne, je profite de cet édito pour évoquer un sujet d'actualité qui concerne la réforme des collectivités territoriales. Cette réforme s'appuie sur 3 axes principaux :

- des régions plus puissantes et regroupées pour promouvoir le développement économique, l'emploi et la cohésion territoriale.
- La montée en puissances des intercommunalités pour que l'armature territoriale repose à terme sur le couple intercommunalité/région.
- La redéfinition du rôle des conseils généraux.

A ce titre, les communautés de communes CHAMBARAN VINAY VERCORS, SAINT-MARCELLIN et LA BOURNE A L'ISERE envisagent de se regrouper à l'horizon 2017, et établissent actuellement une stratégie de convergence.

Cette nouvelle collectivité devrait permettre de dynamiser le Sud-Grésivaudan et d'en faire un territoire à enjeux forts, tant dans les domaines économiques que de l'innovation en termes de stratégies énergétique et climatique.

Nous avons, en 2013, suite au redécoupage des cantons, été rattachés au canton de VINAY, ou plus précisément au canton Sud Grésivaudan regroupant VINAY, SAINT-MARCELLIN et PONT EN ROYANS.

Les « Cralins » restent bien sûr très attachés au canton de TULLINS, dans sa forme actuelle.

C'est l'histoire qui veut ça ; Il y a le collège, les transports en commun, la gare où l'on laisse son véhicule pour aller travailler à Grenoble essentiellement...

Et sans doute aussi les habitudes du quotidien : courses alimentaires, marché, médecins, dentistes, infirmiers, pharmacies.

MAIS :

Le canton de TULLINS n'existera plus dans sa forme « historique » car dès le 1^{er} janvier 2015, La ville de TULLINS, chef lieu de canton actuel, va être regroupée avec les cantons de RIVES et MOIRANS. On ne parlera plus du canton de TULLINS mais du canton de TULLINS RIVES MOIRANS... Pour mémoire, nous avons rejoint la communauté de communes de VINAY, dans les années 1990, alors que la ville de TULLINS, seule commune du canton, rejoignait le pays voironnais.

La Crazette

Bulletin d'informations
municipales

Mairie de Cras
12 route des Ecoles - 38210 CRAS
Tel 04 76 07 94 10
Fax 04 76 07 55 87
Courriel :
mairie.cras@laposte.net

Responsable de publication :
Nicole DI MARIA
Commission Communication

**Ne pas jeter sur la voie
publique**

Pour nous, rejoindre le voironnais à l'époque était impossible tant les écarts de fiscalité étaient importants. CRAS et MORETTE avaient délibéré pour que le SIVOM de TULLINS soit le fondement d'une communauté de communes. Aucune réponse ou réaction officielle ne nous ayant été donnée, nous avons donc décidé de rejoindre la communauté de communes de VINAY. Les élus qui nous ont précédés ont œuvré pour construire jour après jour cette communauté de communes. Le territoire retenu, en l'occurrence le Sud-Grésivaudan, constituait et constitue encore une entité cohérente tant aux plans géographique, économique, culturel et social et notre appartenance à ce territoire est aujourd'hui de plus en plus prégnante.

Pourtant, suite à la décision des élus de MORETTE, commune avec qui nous avons beaucoup de points communs, et de projets que nous menons conjointement, de demander le rattachement de leur commune à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, les élus de CRAS se sont bien sûr interrogés. Pourrions-nous tirer avantage à quitter le Sud-Grésivaudan pour se retourner vers le voironnais, bassin de vie essentiellement urbain ? Est-ce le lieu où l'on travaille qui doit constituer le bassin de vie ? Peut-on considérer qu'il y a plusieurs bassins de vie ? Quels bénéfices pourrions-nous tirer de ce changement d'appartenance territoriale ? L'émergence d'un intérêt majeur n'étant pas probante, l'équipe municipale de CRAS reste convaincue qu'il faut agir dans la cohérence et tirer profit de cette situation de commune frontalière de deux grands territoires plutôt que de changer de cap sans avoir la conviction que « l'herbe sera plus verte ailleurs », en l'occurrence dans le Voironnais. Il est indéniable que le bassin de vie économique de la commune de CRAS, dont la vocation reste essentiellement agricole est le Sud-Grésivaudan.

La commune de CRAS restera donc rattachée à la communauté de communes de VINAY et à l'échéance 2017 fera naturellement partie intégrante du Sud-Grésivaudan.

Espérant vous avoir apporté tout éclaircissement sur le devenir de notre commune, je vous souhaite de traverser cette période festive auprès de celles et ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée particulière en cette fin d'année 2014, pour les familles endeuillées par la perte d'un proche.

Je vous retrouverai avec grand plaisir le 9 janvier 2015 autour du verre de l'amitié.

Croyez, chers habitants de CRAS au dévouement total de l'équipe que vous avez élue cette année.

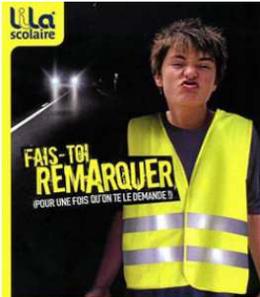
Recevez l'assurance de mon profond respect et de toute mon amitié.

Le Maire, Nicole DI MARIA



Vivre à Cras

Circuler de nuit



Rendez votre enfant visible !

La nuit et au crépuscule, la visibilité est très réduite pour les conducteurs. Alors pour limiter les risques d'accidents, il est encore plus indispensable pour un enfant d'être visible de loin la nuit.

La solution : Porter un gilet jaune et équiper les habits et le cartable de votre enfant de bandes ou stickers rétro réfléchissants qui renvoient vers les conducteurs la lumière de leurs phares, rendant un piéton visible à plus de 150 mètres contre 30 mètres sans !

Privilégiez l'achat de vêtements, chaussures, sacs et cartables équipés dès leur fabrication d'éléments rétro réfléchissants.

S'il n'en est pas équipé, cousez ou collez des bandes ou stickers rétro réfléchissants sur le cartable de votre enfant. Vous en trouverez dans certains magasins d'accessoires auto, de sport ou de cycle, sur Internet...



Pour que votre enfant soit visible sous tous les angles, notamment quand il traverse la rue, pensez à en placer sur les deux bretelles, les côtés et le dos du sac.

Apprenez à votre enfant à marcher le plus loin possible de la chaussée et, s'il n'y a ni trottoir ni accotement, **sur le côté gauche de la chaussée** pour bien voir les véhicules qui arrivent face à lui.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Une discussion inter âges sur CRAS Autrefois

Samedi 8 Novembre 2014 à la salle des fêtes

Une soixantaine de personnes étaient présentes autour de M. Ginet, qui était venu présenter son livre « Les marais de Cras ». Des histoires écrites d'après ses souvenirs de vacances à Cras pendant les années quarante à cinquante. Jean-Pierre Ginet venait chez sa famille qui tenait une auberge « chez Maria Jolland », actuellement cette maison se trouve à gauche sur la départementale en montant sur Morette en face du lavoir. De son enfance, il raconte la vie de cette aubergiste, et de deux autres personnages, le forgeron Valentin Germain, et le maquignon André Caillat.

Certains aînés de Cras ont pu échanger avec lui durant cet après midi, leurs souvenirs en commun. Un diaporama avec d'anciennes photos a remémoré de bons moments, et pour les plus jeunes permis de mieux visualiser la vie au quotidien de cette époque. Une vie pas toujours facile, mais les habitants ne manquaient pas une vogue, ou tout autre fête pour danser, s'amuser. Certains consommateurs Grenoblois et Lyonnais n'hésitaient pas à venir acheter les légumes de Cras, et ne repartaient jamais sans manger l'omelette de Maria.

Cet après midi, apprécié de tous, s'est terminé par le verre de l'amitié, et par les dédicaces du livre « Les marais de Cras ».

L'exposition du musée de la Résistance de passage à Cras

Nous avons accueilli du 7 au 10 novembre dans la salle des fêtes Marcel Gaillard l'exposition itinérante du musée de la Résistance de Grenoble, dont le thème principal était la "Saint Barthélémy grenobloise". Une douzaine de tableaux relatait l'une des périodes les plus sanglantes de la seconde guerre mondiale (automne 1943) où dans notre proche région résistants et armée allemande se livrèrent un combat affreux et acharné. Une visite spéciale, avec préparation en amont, fut proposée à la classe de CM1 - CM2.

Depuis 1920, le **11 novembre** est devenu **un jour de mémoire**, qui célèbre la fin de la Première Guerre Mondiale, c'est à dire l'Armistice.

En page centrale le texte écrit par Jean-Marie Delacour.

Cras fait son histoire

Il y a cent ans les hommes valides et en âge d'être mobilisés quittèrent le village pour combattre l'ennemi. Huit ne sont jamais revenus. Leur nom est inscrit sur le monument aux morts. Qui se souvient des autres ? Combien étaient-ils ? Comment ont-ils vécu cette période ? Dans quel quartier du village habitaient-ils ?

En juin dernier, un habitant de Cras s'est lancé à leur recherche. Il a trouvé près de cinquante hommes âgés de 20 à 44 ans, qui ont été mobilisés durant **la Grande Guerre**. Il souhaite compléter ce patrimoine, lui donner une âme, et le partager avec tous les habitants du village. Pour mener à bien ce projet, **nous recherchons des souvenirs** de cette époque : documents de correspondance entre les soldats et leur famille, photos des soldats (avec ou sans leur famille), récits ou anecdotes concernant le village.

Vous possédez quelque chose ? Alors faites-vous connaître en mairie.

Vœux pour tous les habitants



Vendredi 9 janvier 2015 à 19h à la salle des fêtes

Vente des brioches pour l'ADMR le samedi 10 janvier 2015.

Tous les bénévoles pour la distribution sont les bienvenus.

LE CCAS DE CRAS

Acquisition avec l'aide de l'association Déclic d'un matériel de sono pour les animations au sein du village.

Pour les aînés, au choix, visite autour du 20 décembre avec un présent ou bien repas offert le 15 mars prochain.



ETAT CIVIL :



Décès de M Roland ROUZET, âgé de 85 ans.

Rolland a participé grandement à la vie publique. C'était un homme engagé, un homme qui s'engageait au service des autres.



Décès de notre doyenne Mme MICHEL Régina le 11 décembre 2014, à l'âge de 102 ans.

Cette longévité, ce parcours de vie de travail à la ferme familiale, où joies et peines se sont succédées suscite à la fois du respect et de l'admiration. Nous garderons le souvenir d'une dame d'une grande distinction, très réservée et dont les valeurs familiales et le bonheur des siens avaient du sens.



FÉLICITATIONS

Naissance d'**Eliott**, petit frère d'Arthur et Julian. Félicitations à ses parents Aurélie et Jérémie.

Les travaux



Les travaux achevés :

- Aménagement du cimetière,
- Réfection d'une partie de la route de Montferrier, 1^{ère} tranche.

Les travaux en cours :

- La construction du four à pain communal

**APLOMB**

C'est à l'entrée de Cras, près de la salle des fêtes et sur les terrains communaux acquis lors du dernier mandat municipal, qu'est reconstruit l'ancien four à pain de la famille d'Hugues Vallin. Cette reconstruction est effectuée par l'association APLOMB, spécialisée dans des actions de formation à la restauration du patrimoine et à l'éco construction. Hébergée dans des locaux de la commune de Cras, Aplomb organise sa 2ème session de formation en restauration du patrimoine, et la reconstruction du four est l'occasion pour les stagiaires de cette formation professionnelle de parfaire leurs connaissances : briques crues, pierres et matériaux traditionnels nécessitent en effet des connaissances et techniques spécifiques. Ainsi, un mur en pisé s'effondrera s'il est crépi avec des matériaux étanches (comme les peintures ou enduits à base de résine acrylique ou de silicones, les plus fréquents sur le marché) qui ne permettent pas à la terre de respirer. Cette mésaventure, qui se voit régulièrement sur les constructions anciennes, pourrait être évitée par l'utilisation de matériaux naturels adaptés, nécessitant une mise en œuvre particulière.

Les techniques « d'éco construction », inspirées des techniques traditionnelles du bâtiment, se révèlent également très intéressantes en matière d'économies d'énergie, de recyclage des matériaux, et de respect du bâti existant. C'est la raison pour laquelle, à la suite de ce cycle de formation qui s'achève en juin 2015, un cycle de formation qualifiante à l'éco construction,

accueillant une nouvelle équipe de stagiaires, devrait démarrer dans la foulée et durer jusqu'en mars 2016.

L'association Aplomb organise également des stages courts à l'intention du grand public, et des temps de formation et sensibilisation auprès des jeunes. Pour plus d'informations : <http://aplomb.sud-gresivaudan.org/>

La commune de Cras est heureuse du partenariat avec l'association Aplomb, qui contribue à la vie de notre village, s'inscrit dans les principes de l'économie sociale et solidaire, et participe à la revalorisation des métiers du bâtiment, trop souvent méconnus, comme en a témoigné le succès de la journée porte ouverte organisée dernièrement à Cras avec des représentants du Sud Grésivaudan et de la Région.

Infos pratiques**Numéros d'urgence**

SAMU

Police
Gendarmerie

Pompiers

Toutes
urgences

Urgences médicales : 0810 015 033

EDF Dépannage : 0 810 333 338

CCV Régie des eaux : 04 76 36 90 57

MAIRIE DE CRAS**Horaires d'ouverture**

Mardi : 9h à 12h

Vendredi : 13h30 à 17h

1^{er} et 3^{ème} samedi du

mois de 9h à 12h



Tél. 04 76 07 94 10

Fax. 04 76 07 55 87

Courriel : mairie.cras@laposte.net

Site Internet: <http://www.cras.sud-gresivaudan.org/>

Le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 25 décembre au samedi 3 janvier 2015 inclus. Permanence le 31 décembre de 9 à 12H



OBJETS TROUVES



Vous avez égaré des clés, un téléphone, un parapluie, un vêtement ?

N'hésitez pas à appeler en mairie pour vérifier si votre objet a été retrouvé. Il suffit de donner une description très détaillée de l'article concerné.

SITE INTERNET COMMUNAL

Retrouvez les actualités du moment, les comptes-rendus de conseil, des liens sur le syndicat scolaire, la 3C2V, les associations ...

Site Internet: <http://www.cras.sud-gresivaudan.org/>



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Attention ! Pour pouvoir voter en 2015, il faut s'inscrire avant le 31 décembre 2014.



Permanence le 31 décembre de 9 à 12H.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office, à l'exception des jeunes non recensés ou recensés tardivement ou ceux ayant déménagé.

Recensement militaire dès 16 ans, obligation légale à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Echos du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune. Seules sont présentées ci-après de manière résumée les délibérations.

SEANCE DU 12/11/2014

2014-43 : DECISION MODIFICATIVE N°3 pour comptabiliser les amortissements.

2014-44 : RENOUELEMENT CONTRAT DE MAINTENANCE DES LOGICIELS SIRAP

2014-45 : TRANSFERT DE LA COMPETENCE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES »

La 3C2V s'est engagée depuis 2008 dans une démarche d'élaboration de contrat de rivières en collaboration avec les Communautés de Communes du Pays de Saint Marcellin et de la Bourne à l'Isère. Cette première étape a abouti à la définition d'un programme d'actions qui devrait permettre l'amélioration des milieux aquatiques du territoire.

Afin de se porter maître d'ouvrage, la Communauté de Communes a adopté la compétence milieux aquatiques en juillet 2014.

Délibération à l'unanimité.

2014-46 : CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL : ATTRIBUTION D'INDEMNITE

Décision à l'unanimité de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 97 de l'arrêté du 16 décembre 1983 et de reconduire l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an.

2014-47 : DEMATERIALISATION :

Décision d'autoriser toutes les procédures de dématérialisation.

SEANCE DU 03/12/2014**2014-48 : DECISION MODIFICATIVE N°4 et 6****2014-49 : DECISION MODIFICATIVE N°5**

Différents virements nécessaires afin de financer le montant des dépenses imprévues dans la section d'investissement.

2014-50 : VALIDATION DE LA « CARTE DES ALEAS »

Rappel de la délibération du 6 mai 2009 précisant l'intérêt de faire établir une carte des Aléas afin de permettre la prise en compte des risques naturels lors de l'instruction des permis de construire. La carte référencée N°09-1561c du 17 janvier 2012 service RTM de l'Isère est validée en l'état. Elle sera utilisée comme support de motivation pour la mise en œuvre des dispositions de l'article R111-2 du code de l'urbanisme.

2014-51 : TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ACTION EN FAVEUR DE L'ENERGIE » TEPOS

Madame le Maire rappelle au conseil que la 3C2V s'est engagée dans la mise en œuvre d'outils fixant des objectifs qualitatifs et/ou quantitatifs en matière d'économie d'énergie et de lutte contre les gaz à effet de serre. Le transfert à la communauté de Communes de la compétence en matière de soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie a été adopté en date du 30 octobre 2014. Délibération à l'unanimité.

2014-52 : TRANSFERT DE LA COMPETENCE DE RESEAUX ET DE SERVICES LOCAUX DE « COMMUNICATION ELECTRONIQUES » :

La mise en œuvre de la future convention d'application du plan très haut débit avec le Département, laquelle actera l'engagement ferme de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors et conditionnera le démarrage effectif des déploiements de la fibre optique sur le territoire nécessite de prendre cette nouvelle compétence au niveau de la 3c2v en matière de réseaux et de services locaux. Délibération à l'unanimité pour le transfert de la compétence à la Communauté de Communes.

**Syndicat Scolaire
Intercommunal**

Gras . Morette . Chantesse . Vatilieu . Notre Dame de l'Osier

TEMPS PERISCOLAIRE : Inscription obligatoire

Formulaire d'inscription disponible sous :

<http://www.syndicat5ecoles.fr>

Cliquez d'abord sur : **Informations** puis

sélectionnez **Formulaire d'inscription périscolaire**

**Attention aux dates !**

Lorsque le mot Formulaire est indisponible, c'est que nous sommes hors période d'inscription.

N'hésitez pas à consulter cette page régulièrement.

Intercommunalité 3C2V

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils communautaires de la 3C2V sur le site

<http://www.ccvinay.sud-gresivaudan.org/>

Familles ayant des enfants de 0 à 4 ans

Accueil Bulle de mômes

le lundi matin (9-11h) au Pôle de services - 3 avenue Brun Faulquier à Vinay.

Parents, Grands parents, familles s'y retrouvent dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les enfants sous l'œil bienveillant des adultes et de l'équipe d'accueillants se rencontrent, jouent, profitent pleinement de ces moments et font leurs premiers pas dans un cadre collectif. Ce service est gratuit et anonyme.

Coordination Enfance Jeunesse : 04 76 64 09 50



- Projet "Maison de santé"
- Territoire à Energie Positive "TEPOS"
- CREACTION : Espace test agrirural
- Agir en faveur de son économie de proximité

<http://www.sud-gresivaudan.org>



VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

Le RELAIS EMPLOI de Vinay vous propose :

Aide et conseils personnalisés pour faire votre CV, vos lettres de motivation, préparer un entretien d'embauche, utiliser le site du Pôle Emploi ou pour postuler aux offres d'emploi.

A votre disposition : des postes informatiques pour faire vos recherches, faire votre déclaration ASSEDIC mensuelle ou pour consulter les offres.

Un tableau des offres locales repérées par le Relais Emploi. Tél : 04 76 36 76 16

Horaires des permanences :

VINAY Pôle de service, 3 avenue Brun Faulquier
Lundi, Mardi et Jeudi de 13h30 à 16h30

Mardi de 9h à 12h sur rendez vous

SAINT QUENTIN SUR ISERE Mairie

Jeudi de 9h à 12h

CRAS Salle des fêtes

3ème mardi de chaque mois de 9h00 à 12h.

L'AGENDA EN BREF



Le 20-12-2014 - 15h - **Atelier créatif enfants "petits papiers" au Grand séchoir**. A partir de 8 ans. Atelier pour permettre aux enfants d'observer et de tester une technique utilisée par les illustrateurs : les papiers découpés. **Nombre de places limité - Réservation indispensable - renseignements au 04.76.36.36.10**

Le 20-12-2014 - **Concert gala de fin d'année de l'Ensemble Harmonique Vinois**

Cette année, l'EHV invite le quintette de cuivres des solistes de l'opéra de Paris.

Tarifs : adulte : 12€ / 12-18 ans : 9€ / 6-12 ans 6€
sur réservation : billetterie en ligne

<http://www.ensembleharmoniquevinois.com/>

ou auprès de l'école intercommunale de musique
04 76 36 69 78

Du 03-12-2014 au 02-01-2015

Exposition photo sur Jean-Claude Gallotta – Médiathèque. Tél : 04 76 38 02 91

Du 5 au 31 décembre 2014
– St Marcellin

Exposition gratuite La magie des automates mise en place et organisée par Coeur du commerce dans le cadre des Hivernales. Automates, personnages animés... place au rêve pour petits et grands !

Mercredi et jeudi après-midi, vendredi et samedi toute la journée.





Ordures ménagères : la fin du badge !

Le 16 octobre dernier, le Comité syndical du Sictom Sud Grésivaudan a décidé de supprimer le badge permettant de déposer les sacs fermés d'ordures ménagères résiduelles. Mesure qui sera effective dès le 1^{er} janvier prochain sur l'ensemble des 180 points d'apport volontaire implantés sur le Sud Grésivaudan.

C'est donc au terme d'un débat ouvert et serein, animé par Bernard Eyssard, président du Sictom et maire de Saint-Vérand que la décision a été prise à une très nette majorité des délégués : 57 pour, 28 contre et 1 abstention.

Ce choix clair ne remet en cause, ni la nécessité de poursuivre et d'amplifier l'effort de réduction des déchets, ni le principe de la redevance qui reste en vigueur. Au contraire, cette décision a été prise dans le seul objectif de faciliter l'accès aux conteneurs d'ordures ménagères résiduelles après une période d'expérimentation sur quelques points d'apport volontaire, l'été dernier, qui a donné des résultats positifs. Là où ce dispositif a été testé, il a été constaté une diminution des dépôts sauvages, une stabilité des volumes d'ordures ménagères déposées et le maintien de la qualité globale du tri.

Ainsi, en mettant les moloks en accès libre, les élus répondent à une attente des habitants dont beaucoup souhaitaient la suppression de la contrainte du badge, jugé par eux peu pratique et pas assez fiable dans le fonctionnement du mécanisme. Une réalité dont il a été tenu compte !

Cette simplification est donc bien une décision qui, faisant appel à la responsabilité citoyenne, est une incitation à poursuivre et amplifier le tri de nos déchets pour en réduire les volumes et maîtriser les coûts de traitement que nous payons à travers la redevance.

Car si depuis quelques années, nous avons appris à trier nos déchets pour séparer les matières recyclables comme le verre, le papier, les cartons, les métaux, les plastiques, valoriser en compost les fermentescibles et d'utiliser la déchèterie pour les déchets encombrants, dangereux ou de jardin, un effort reste à faire pour réduire significativement la part des déchets non recyclables ou valorisables dont le coût de collecte et d'élimination est très lourd pour la collectivité donc pour nous, usagers !

Il s'agit donc d'amplifier les très bons résultats enregistrés ces dernières années en matière de tri, grâce aux efforts de chacun qui en cinq ans, ont permis de multiplier par 4 le tonnage des emballages recyclés. On ne s'arrête pas en si bon chemin, on continue !



En raison des fêtes de fin d'année, nous vous informons que le Sictom fermera exceptionnellement ses portes le 24 Décembre et le 31 Décembre à 17h00 au lieu de 18h00.

Parole aux associations

FETE DU LIVRE DE CRAS, MORETTE & POLIENAS

La deuxième fête du livre de Cras, Morette et Poliénas se déroulera les 29 et 30 mai prochains.

Cette année, le thème est le **roman policier**. Organisée par les municipalités et les associations des communes de Cras, Morette et Poliénas en partenariat avec les écoles et les sous des écoles, cette manifestation proposera des animations à destination de la jeunesse (enfants, adolescents et jeunes adultes) sous la forme de spectacles, ateliers, jeux et rencontres, vente d'ouvrages.

A vos agendas ! Consultez notre blog, surveillez l'affichage et n'hésitez pas à vous inscrire et à participer.

www.fetedulivre38.over-blog.com



Atout Cras !

Atout Cras de plus en plus présent dans le paysage festif du village !

Cela fera bientôt quatre ans qu'Atout Cras a pris en main l'animation festive du village. Les rendez-vous incontournables : Pérolatières, fête des vacances en musique, vogue, repas autour du Monde, ont été complétés par d'autres rencontres chargées de variétés, d'humour et de culture.

Nous avons proposé cet hiver une soirée théâtrale avec la troupe des Dugomier de Saint Marcellin, puis organisé avec les écoles, les municipalités et les associations culturelles des villages de Cras, Morette et Poliénas la première Fête du Livre destinée à la jeunesse mais aussi à tout public.



Le repas du 11 novembre nous a fait traverser l'océan pour nous retrouver au Mexique avec ses mets, sa musique et ses jeux. En plus de la soirée "jeunes" nous avons organisé pour la première fois une soirée "jeux" destinée aux adultes. Nous avons aussi participé à la collecte de pierres pour la construction du futur four à pain de la commune.

La vie au village, la vie du village passe par Atout Cras. Monter de telles activités nécessite du temps, du partage et des initiatives. Jeunes ou anciens, nouveaux arrivants, n'hésitez pas à nous rejoindre pour que 2015 soit aussi riche en événements que cette année !

Adresse : atout.cras@gmail.com Blog : atoutcras.over-blog.com



AMICALE.COM



L'amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Vatilieu, Notre Dame de l'Osier et du personnel du Syndicat Scolaire Intercommunal vous invite à sa **10^{ème} vente de produits du terroir**.

Elle aura lieu le dimanche 1^{er} février 2015 à Vatilieu

Comme à l'accoutumée nous fabriquerons des saucissons et des merbudes, du pain, des pognes et st genix, sans oublier la pétafine.

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres courant janvier des bons de réservation.

Nous vous remercions, pour votre participation à cette manifestation et vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2015

A l'occasion de cette vente, et pour vous remercier de votre fidélité nous organisons une tombola gratuite par tirage au sort.

10 gagnants se verront remettre une rosette de notre fabrication.

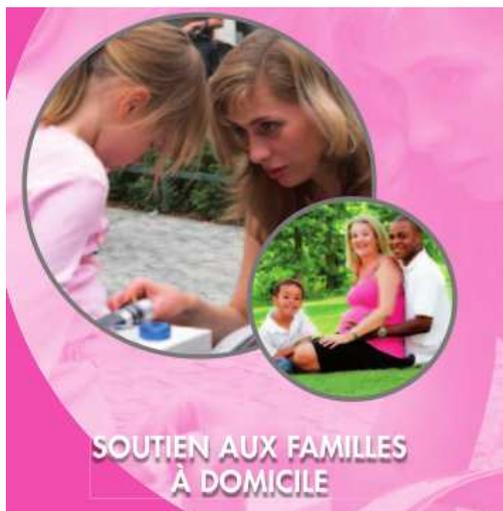


L'ADMR de Vinay

2 rue de la Providence 38470 Vinay

Tél : 04 76 36 78 62 ou mail : admr-28@wanadoo.fr

Vente de brioches le samedi 10 janvier 2015



SOUTIEN AUX FAMILLES
À DOMICILE

La gamme **AUTONOMIE**

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap, ou de retour d'une hospitalisation : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, téléassistance Filien ADMR, livraison de repas à domicile...

La gamme **DOMICILE**

Avec nos services de ménage, repassage, petits travaux de bricolage et de jardinage.

La gamme **FAMILLE**

Des solutions de garde d'enfants à domicile ou en accueil collectif, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF).

La gamme **SANTÉ**

Soins d'hygiène et soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap et soins infirmiers pour tous.

Nous
sommes là
pour vous
soutenir



Vous êtes confronté à des changements au sein de votre famille :

- maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie,
- grossesse difficile, naissance, adoption,
- désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle,
- difficultés dans la relation parents-enfants.

Pour chaque situation, l'ADMR a des solutions.

Des professionnels qualifiés vous soutiennent dans votre vie familiale, en vous apportant une aide matérielle et morale.

UNE AIDE DANS LES TÂCHES MATÉRIELLES

- entretien du logement,
- entretien du linge,
- courses, préparation de repas équilibrés.

UNE AIDE DANS VOTRE RÔLE ÉDUCATIF

- toilette et repas des enfants,
- activités d'éveil,
- aide aux devoirs.

UNE AIDE DANS LA GESTION DE VOTRE FOYER

- démarches administratives,
- aide à la gestion de votre budget,
- aide à la conciliation vie familiale/vie professionnelle.

Selon vos besoins, notre service intervient à votre domicile et vous propose une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière.

AVEC L'ADMR, VOUS Y GAGNEZ

Bénéficiez sous certaines conditions, d'une aide financière de votre Caisse d'allocations familiales, de la MSA ou du Conseil général.

50 % des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts, ou donnent droit à un crédit d'impôts.

L'équipe ADMR est là pour vous guider dans les démarches administratives.



* ou de crédit d'impôt
selon la législation
en vigueur



L'ADMR, DEPUIS PLUS DE 65 ANS, À VOTRE ÉCÔUTE

Un personnel recruté pour ses compétences et ses qualités relationnelles, qui intervient chez vous selon vos besoins et votre emploi du temps, avec un contrôle continu des prestations et de votre satisfaction.

ASSOCIATION L'AUTRE



Présentation de l'Association L'Autre et de la Maison du cœur

L'Autre est une association humanitaire de Cras fondée par Dominique Lechat, dont l'action est tournée vers l'Afrique sub-saharienne, et plus précisément vers le Burkina Fasso. L'Autre soutient ainsi depuis plus de 20 ans un centre d'accueil à Ouagadougou, la capitale du Burkina Fasso: la Maison du Coeur. Entre autres actions, La Maison du Coeur accueille des orphelins ou des enfants de la rue et les scolarise. Elle aide aussi des femmes et des familles en difficulté.

La fondatrice de la Maison du Coeur, Josette Boegli, vient tous les ans à Cras pour préparer le riz-sauce, plat traditionnel africain. Nous remercions la mairie de Cras qui nous apporte depuis des années son soutien en nous offrant la possibilité d'organiser cette soirée dans la salle des fêtes.

L'aide financière que nous apportons à la Maison du Coeur provient des dons de plus de 200 personnes dont un certain nombre habitent Cras ou ses alentours. Les recettes du riz-sauce ne sont qu'un complément à ces dons. Cette soirée est avant tout un moment convivial et chaleureux qui nous permet de nous retrouver, d'échanger, et où l'on parle beaucoup « voyage ».

Pour tous renseignements :

Association "l'Autre", 95 ch. de la Combe Billard 38210 CRAS

Téléphone : 04 75 45 54 84 ou 06 07 24 54 70

Courriel : lautre@minolautre.com

Pour soutenir l'action de la maison du cœur à Ouagadougou au Burkina Faso l'Association « L'autre » et Josette Boegli fondatrice de la « Maison du cœur » à Ouagadougou organisent une soirée-repas "RIZ - SAUCE". Retenez dès maintenant la date !

LE RIZ - SAUCE 2015 AURA LIEU LE SAMEDI 13 juin 2015 à partir de 18 heures à la salle des fêtes.



KARATE CLUB DE CRAS

Le premier trimestre de la saison a été riche en émotions et en évènements pour les karatékas Crâlines. Après une petite préparation physique de fin d'été, il était plus que temps de retrouver le chemin de la salle d'évolution pour reprendre l'entraînement avec un calendrier de compétition plus dense que jamais.

Mais la motivation était d'autant plus grande que la relève est désormais assurée avec plus de vingt-cinq « baby » entre trois et six ans qui viennent fouler les tatamis souvent pour la première fois. Sandrine Barbarin, désormais titulaire du diplôme d'Instructrice Fédérale dispense des cours très ludiques pour les petits bouts, entre jeu, travail de motricité et découverte de la culture martiale.

Les résultats sportifs ne se sont pas fait attendre avec déjà quatre qualifications pour les Championnats de France et une magnifique première place régionale pour l'équipe féminine kata comportant pourtant deux surclassées, sans oublier un premier classement national pour Emma de Rosa (7^{ème} place à la Coupe de France minimes de combat).

Une des grosses fiertés du club est la constitution d'un groupe d'arbitres. Formés et diplômés, ils sont amenés à encadrer les compétitions départementales et régionales. Bravo à Alix, Natacha, Nicolas, Lucie et Margot qui donnent de leur temps et de leur énergie bénévolement et font bénéficier tout le club de leur technicité.

Ce sont ces mêmes jeunes arbitres qui auront à cœur d'organiser la Coupe Crâline. Cette rencontre sportive organisée dans un esprit convivial mais avec le sérieux des championnats officiels aura lieu Samedi 7 Mars à la salle des fêtes Marcel Gaillard et accueillera environ 200 athlètes de la région Rhône-Alpes. Beaucoup d'animation en perspective !

Le Karaté Club de Cras vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !



Photo : Emma de Rosa 7^{ème} place à la Coupe de France Minimes

ESPACE NATURE ISERE

Poules recherchent famille d'accueil

Espace Nature Isère, association de protection de la nature, propose, aux familles désireuses de réduire leurs ordures ménagères d'adopter deux poules pondeuses. L'association a déjà distribué **gratuitement** 150 poules dans différents foyers en 2014. L'opération continue en 2015 ! Une centaine de poules peuvent encore être adoptées ! Alors n'hésitez plus et accueillez deux nouveaux membres dans votre foyer au printemps prochain. En échange de vos déchets alimentaires elles vous fourniront tous les jours de bons œufs frais !

Pour bénéficier de cette démarche rien de plus simple : Contactez Espace Nature Isère. Nous vous ferons alors parvenir une convention établissant les conditions d'accueil. Afin de veiller à leur bien-être et à leur confort, un poulailler devra être prêt pour les accueillir dans les bonnes conditions. Des visites à domicile, sur rendez-vous seront alors effectuées entre Février et Mars, pour nous assurer que les critères d'accueil sont respectés. Nos équipes pourront alors répondre à toutes vos questions et vous prodiguer des conseils. Les poules vous sauront confiées par la suite, lors de deux remises qui devraient avoir lieu sur deux samedis du mois de mars, vous serez informés quinze jours avant.

L'aventure vous intéresse ? Contactez nous au 0476365010 ou à espacenatureisere@orange.fr.

Espace Nature Isère,
32, place du Souvenir Français, 38470 L'ALBENC
0476365010 espacenatureisere@orange.fr

NATURE ET PROTECTION DE CRAS

Plan de Prévention de l'Atmosphère

Après consultation des collectivités locales, du monde économique et des associations, le préfet de l'Isère a arrêté en Février 2014 le nouveau Plan de Prévention de l'Atmosphère (PPA) de la région grenobloise. Celle-ci souffre d'une qualité de l'air dégradée, qui se traduit par de nombreux épisodes de pointes de pollution au cours de l'hiver, notamment en période d'anticyclone. Or la qualité de l'air constitue un enjeu de santé publique majeur : nombre de maladies ont pour origine la pollution atmosphérique. 2 types de polluants sont à mettre en cause : les particules fines, et le dioxyde d'azote. Les échappements de voiture (diesel notamment) se conjuguent l'hiver aux fumées des chauffages au bois et des industries pour expliquer les nombreux épisodes de pollution aux particules fines que nous connaissons dans la région, mais qui peuvent aussi avoir lieu l'été (dans ce cas le chauffage ne peut être incriminé). Quant au dioxyde d'azote, c'est un gaz irritant pour les bronches, qui provient majoritairement des transports. A noter que les particules fines issues des moteurs diesel ont récemment été classées comme cancérigènes certains.

Cet état des faits a conduit le PPA de la région grenobloise à décliner une série d'actions, dont certaines peuvent avoir des conséquences sur notre quotidien : notamment en ce qui concerne l'interdiction du brûlage des déchets verts (grand pourvoyeur de particules fines) et la mise en place d'un fonds d'aide pour encourager le renouvellement ou l'amélioration des systèmes de chauffage au bois peu performants. Les foyers ouverts seront supprimés dans les logements neufs. D'autres mesures peuvent aussi impacter indirectement notre quotidien : les entreprises sont encouragées à mettre en place des plans de déplacement, destinés à minimiser l'impact du transport des salariés ; le trafic dans les zones affectées par la pollution pourra être régulé (il y a déjà l'obligation de réduire la vitesse durant les pics de pollution) ; une charte « chantier propre » doit être intégrée aux appels d'offre incluant un financement public (afin de limiter les brûlages sur chantier) et le développement des chaufferies collectives au bois doit être freiné. Le secteur industriel fait également l'objet de mesures diverses, mais les fermetures d'usine constatées ces dernières années ont eu pour conséquence de réduire l'impact des industries sur la pollution régionale.

Les objectifs du PPA de la région grenobloise sont ambitieux : il s'agit de réduire les émissions de particules fines de 37% et les oxydes d'azote de 43% dans les 5 ans à venir. Seront-ils tenus ? Cela sera difficile à atteindre sans repenser les modes de transports, qui sont la principale cause de la pollution atmosphérique, mais aussi les modes de chauffage et certaines pratiques dans le bâtiment, l'agriculture ou l'industrie.

Cras étant incluse dans le périmètre administratif de la région grenobloise, nous sommes tous concernés par les mesures qui peuvent être prises, et ce alors que nous avons l'impression d'être moins touchés par les effets de la pollution atmosphérique que les habitants de l'agglomération grenobloise .

Plus d'informations en mairie, ou auprès de l'association Nature et Protection de Cras.

SOU DES ECOLES CRAS MORETTE

« Le Grand Sou des Ecoles Cras-Morette », Qu'est-ce-que c'est ?

Pour ceux et celles qui ne connaissent pas encore, c'est une association de parents d'élèves qui a pour but de récolter de l'argent afin de financer des projets scolaires des enseignant(e)s pour les enfants scolarisés à Cras et Morette.

Entre autre, comme projets, des spectacles, des visites de musée en lien avec l'apprentissage, l'initiation à de nouveaux sports, des découvertes scientifiques mais aussi la possibilité de classes transplantées...

Cette année encore, c'est un projet commun de salon du livre avec la création littéraire pour chaque classe qui est proposée, et bien d'autres activités...

Tout ceci ne serait bien évidemment pas possible sans la participation à nos manifestations des parents, des habitants de Cras et Morette ainsi que ceux des communes environnantes.

C'est pourquoi, nous tenons à remercier toutes les personnes pour leur investissement quel qu'il soit, mais aussi les mairies des deux villages pour leur aide précieuse et le Conseil General de L'Isère pour son soutien financier.

N'oublions pas les enseignant(e)s pour la recherche de projets scolaires tout aussi attrayants les uns que les autres et qui permettent ainsi à nos enfants de s'ouvrir à de nouvelles découvertes.

Tous les nouveaux parents qui souhaitent être actifs et prêts à nous aider, même ponctuellement dans notre association sont les bienvenus.

Nous vous rappelons les grandes manifestations qui ont lieu chaque année :

- ♦ La brocante, début octobre
- ♦ La traditionnelle vente de caillettes, pains et pétafine le dernier week-end de novembre.
- ♦ Pour les fêtes de Noël, la commande d'huîtres, saumons, escargots, début décembre et livrée le 24 décembre au matin...

Nous concluons cette année en vous souhaitant de très bonnes fêtes avec vœux de santé et bonheur !

Les membres du « Sou des Ecoles Cras-Morette »

grandsoudesecoles@gmail.com